

OFFRE DE POSTE A TEMPS COMPLET
CDD 1 AN • H/F

CONSEILLER/E EN RENOVATION ENERGETIQUE HABITAT INDIVIDUEL ET COLLECTIF

DECEMBRE 2016

L'ALEC METROPOLE MARSEILLAISE ► UN OUTIL LOCAL DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

Initiées par l'Union Européenne dès 1994, les ALEC sont définies comme « des organisations indépendantes, autonomes, à but non lucratif qui bénéficient du soutien des pouvoirs publics locaux pour fournir des informations, des conseils et une assistance technique aux utilisateurs d'énergie (administrations, citoyens, entreprises, etc.), et contribuer au développement des marchés d'énergie locales durables ». Depuis, 250 ALEC ont été créées dans toute l'Europe.

En France et depuis 2015, les ALEC sont inscrites dans le Code de l'Energie (Article L.211-5-1) et y sont reconnues comme des « organismes d'animation territoriale, créés à l'initiative des collectivités territoriales et de leurs groupements et ayant pour objet de conduire en commun des activités d'intérêt général favorisant, au niveau local, la mise en œuvre de la transition énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre ». A ce jour, la France compte 35 ALEC, regroupées au sein d'une fédération nationale : [FLAME](#).

Depuis sa création en juillet 2012 par la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole (devenue le 1^{er} janvier 2016, Conseil de Territoire Marseille Provence au sein de la Métropole Aix-Marseille Provence), la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ADEME, la Ville de Marseille et le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Métropole Marseillaise œuvre donc au développement des conditions favorables à la transition énergétique du territoire de Marseille Provence.



Association Loi 1901 à but non lucratif, positionnée à la croisée des enjeux énergie (maîtrise et production), habitat, patrimoine et territoire, l'ALEC assure ainsi une mission de service public auprès des particuliers, des professionnels et des collectivités afin de leur apporter expertise, méthodologie et outils facilitant la conduite de leurs projets : rénovation énergétique de l'habitat, réhabilitation des copropriétés, aménagements urbains, rénovation du patrimoine public, politique énergétique communale, production d'énergie renouvelable, etc.

Dans ce cadre, l'ALEC porte notamment une activité, neutre et non concurrentielle, de conseil et d'animation à destination des propriétaires et locataires de logements individuels ou collectifs (en copropriété notamment), via le *Point Rénovation Info Service Espace Info Energie (PRIS-EIE)*, intégré depuis le 1^{er} janvier 2016 à la *Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique de l'Habitat* du territoire de Marseille Provence (*PTRE*, au sens de la loi *Transition Énergétique pour la Croissance Verte*), pilotée par l'ALEC.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité du Conseil d'Administration et du Bureau de l'association, sous la responsabilité de l'équipe de Direction et au sein d'une équipe de 8 personnes, le/la conseiller/e aura pour missions de :

1. Sensibiliser, informer, conseiller et accompagner les copropriétés (50%)

La rénovation des copropriétés situées sur Marseille Provence constitue un enjeu de taille tant leur nombre, leur hétérogénéité, les compétences d'accompagnement et d'intervention requises et les moyens à mobiliser sont importants. Le parcours de rénovation d'une copropriété est long et fastidieux, il repose sur une temporalité et des modalités très éloignées d'un projet en monopropriété. Le suivi d'un processus précis par étape est essentiel afin d'améliorer les chances de réussite du projet. Dans ce contexte, l'ALEC est positionnée sur deux axes de travail complémentaires et interdépendants :

- Une mission de conseil et d'accompagnement des projets de rénovation en copropriété. Dans le cadre d'une approche globale, il s'agit d'amener les copropriétés *sur le chemin de la rénovation* en identifiant et levant les différents freins, en lien avec les acteurs du territoire.
- Une mission de mobilisation et d'animation territoriale destinée notamment à structurer et monter en compétences les réseaux d'acteurs en lien avec la copropriété (syndics, conseils syndicaux, copropriétaires, bureaux d'étude, architectes, etc.).

En collaboration avec la chargée de mission « copropriétés » de l'ALEC, le présent poste à pourvoir consiste à :

- Mettre en œuvre la politique « Copropriétés » de l'ALEC : expertise, méthodologie, outils, partenariats.



- Accompagner les copropriétés volontaires dans leur projet de rénovation : bilan initial de la copropriété, spécification de cahier des charges d'audit global, suivi de l'audit et vulgarisation auprès des copropriétaires en Assemblée Générale, accompagnement au choix d'un programme de travaux, montage de dossiers de subvention, etc.
- Développer et animer des actions et ateliers de sensibilisation spécifiques pour les copropriétés sur des thématiques réglementaires, financières et/ou techniques.
- Proposer des actions de diffusion et de communication en direction des copropriétés.
- Déployer et utiliser l'outil *CoachCopro*® sur le territoire d'intervention de l'ALEC.
- Mobiliser, organiser et/ou alimenter de son expérience les groupes de travail et les réseaux d'acteurs existants sur l'accompagnement des copropriétés.
- Développer des modules de formation à destination des acteurs de la copropriété.
- Epauler en interne l'ensemble de l'équipe de l'ALEC pour la faire monter en compétence sur l'accompagnement des copropriétés.
- Assurer le suivi, le reporting et le bilan de son activité en lien avec la Direction.

2. Sensibiliser, informer, conseiller et accompagner les particuliers (50%)

En collaboration avec l'équipe de Conseiller(e)s Info Energie de l'ALEC, le présent poste à pourvoir s'inscrit dans le cadre du dispositif national EIE d'information et de conseil sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables, créé en 2001 par l'ADEME, et largement soutenu par les collectivités territoriales. Renforcées par le déploiement de la *Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique de l'Habitat* du territoire de Marseille Provence, les missions du/de la Conseiller/e sont alors les suivantes :

- Accueillir, informer et sensibiliser les particuliers sur la maîtrise de l'énergie, l'efficacité énergétique, les techniques de construction, la rénovation, les énergies renouvelables et les dispositifs financiers correspondants : par téléphone, par mail, sur rendez-vous dans les locaux de l'ALEC, lors d'animations territoriales ou dans le cadre de permanences en Commune.
- Délivrer des conseils techniques et financiers, accompagner et suivre les projets de rénovation de bout en bout.
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions locales de sensibilisation dans ces domaines (stands, visites, ateliers, etc.).
- Participer à la réalisation des documents d'information et de sensibilisation (fiches techniques, guides, etc.).
- Contribuer à la mise à jour de la base documentaire de l'ALEC.
- Participer à la communication interne et externe.
- Développer, utiliser et/ optimiser les outils et process d'accompagnement de l'ALEC.
- Assurer une veille technique, réglementaire et financière régulière sur la rénovation énergétique et les énergies renouvelables.
- Participer au réseau EIE en PACA.



- Assurer le suivi, le reporting et le bilan de son activité en lien avec la Direction.

3. Participer à la vie de l'association et de l'équipe

- Participer selon nécessité aux instances de la vie associative (Bureau, Conseil d'Administration, etc.).
- Participer aux réunions d'équipe de l'ALEC ainsi qu'aux actions de *team building*.

PROFIL RECHERCHE

- De formation BAC + 3 minimum, idéalement avec une spécialisation en énergie, thermique et/ou bâtiment.
- Expérience confirmée dans un ou plusieurs domaines de compétence détaillés dans cette fiche de poste.
- Fort intérêt pour les enjeux et problématiques liés au développement durable, à l'énergie, à l'habitat et au territoire.
- Bonne connaissance ou appréhension du cadre technique, réglementaire et financier associé à l'habitat individuel et collectif, à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables.
- Bonne connaissance ou appréhension des politiques publiques *habitat* et *énergie* ainsi que des acteurs des filières associées.
- Forte appétence pour l'animation, les interventions en public et la pédagogie.
- Bonne maîtrise des outils bureautiques classiques et appétence pour les outils numériques de manière générale.

QUALITES, APTITUDES ET SAVOIRS-ETRE

- Grande rigueur (organisation du travail, respect des délais, etc.) et intégrité indispensables.
- Autonomie, sens de l'écoute et d'adaptation, esprit d'initiative.
- Forte capacité d'anticipation, d'organisation et culture de la conduite de projets, impliquant des acteurs et des critères technico-financiers multiples.
- Goût du travail en équipe resserrée.

LIEU ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste à temps complet en Contrat à Durée Déterminée (CDD) d'un an, sur une base 35h/semaine, organisation du travail du lundi au vendredi.



- Tickets restaurant, prise en charge de 50% des titres de transports en commun, prime de congés et mutuelle santé.
- Rémunération comprise entre 23 k€ brut/an et 25 k€ brut/an.
- Poste basé à Marseille, dans les locaux de l'ALEC Métropole Marseillaise.
- Déplacements réguliers sur le territoire de l'ALEC et occasionnels en région / en France.
- Selon nécessité, travail occasionnel les soirs et WE.
- Permis B préférable.

Date de prise de fonction : Février 2017.

Candidature comprenant lettre de motivation, curriculum vitae et prétentions salariales sont à adresser par mail à direction@alecmm.fr à l'attention de Monsieur le Président.

Contact et renseignements complémentaires : Philippe Michaud - p.michaud@alecmm.fr

DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES : Mercredi 4 Janvier 2017 à 16h00.

